

Vers des partenariats durables entre pouvoirs locaux et monde associatif

Colloque à la Maison pour Associations de Charleroi, le 16 mai 2007



Vers des partenariats durables entre pouvoirs locaux et monde associatif sur l'espace de compétence de la Communauté française Wallonie-Bruxelles

Contexte et objectifs du colloque

Les accords respectifs de gouvernement de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ont conjointement proposé de renforcer les relations entre le monde associatif et les autorités publiques sous la forme d'un Pacte. Ces accords ont induit un processus de préparation participatif et itératif, associant de nombreux acteurs associatifs et consultatifs.

Actuellement, la ministre-présidente du Gouvernement de la Communauté française, Madame Marie Arena, a déposé un texte qui fait l'objet de délibérations au sein des exécutifs concernés. Il s'agit d'une charte d'engagements, pris par les gouvernements à l'égard du monde associatif. Cette charte reconnaît l'importance de la contribution des acteurs associatifs au bon fonctionnement de la démocratie et à la construction de l'intérêt général. Ce texte invite notamment les pouvoirs communaux et provinciaux à souscrire aux principes de la charte et à les rendre opérationnels en mobilisant les outils locaux.

Par ailleurs, à l'initiative du Gouvernement wallon, les pouvoirs locaux wallons sont invités à rédiger des contrats d'avenir locaux. Les acteurs concernés pourraient utilement s'inspirer des travaux relatifs au Pacte associatif pour renforcer le partenariat entre les communes et les associations.

L'occasion est donc donnée, dans ce colloque, d'illustrer la pertinence et l'efficacité des partenariats qui se mettent en place au niveau local entre associations et pouvoirs publics, par quelques exemples très concrets et au travers de la mise en débat de bonnes pratiques.

Ainsi, le colloque *Vers des partenariats durables entre pouvoirs locaux et monde associatif sur l'espace de compétence de la Communauté française Wallonie-Bruxelles* poursuit deux objectifs :

- encourager l'appropriation, par les mandataires communaux et provinciaux, des objectifs et principes de la charte associative;
- favoriser l'échange d'expériences et de pratiques constructives d'actions partenariales publiques-associatives au plan local.

1. Table-ronde n°1 : 1001 bonnes raisons de soutenir la vie associative au plan local.

Cette table-ronde a pour objectif d'illustrer, par quelques exemples, la richesse du travail associatif au plan local, tant dans la construction du lien social qu'à travers l'éducation à la citoyenneté ou le renforcement de la démocratie. Elle visera également à mettre en évidence les besoins des asbl dans l'exercice de leurs missions, parallèlement aux apports du monde associatif.

2. Table-ronde n°2 : la coordination locale dans le cadre des politiques sectorielles.

Dans de nombreuses politiques régionales et de la Communauté française, les acteurs associatifs se sont vus attribuer un rôle de partenaire ou d'opérateur de terrain. A travers quatre de ces dispositifs, cette table-ronde illustrera la valeur ajoutée apportée par ces partenariats, mais aussi les difficultés et questions qu'ils posent.

3. Table-ronde n°3 : la charte associative à l'échelon provincial : les perspectives de quatre "nouveaux" acteurs.

Les élections provinciales d'octobre 2006 et l'arrivée de deux nouveaux gouverneurs offrent l'occasion d'un débat sur le rôle des provinces dans la mise en œuvre de la charte associative.

Un débat de clôture permettra d'interroger des responsables politiques de sensibilités différentes sur la manière dont ils entendent s'ouvrir aux principes du Pacte associatif et les appliquer dans leur action aux plans régional et local.



Programme 16 mai 2007

8h30 Accueil

9h00 Mot de bienvenue

de Marc Parmentier, échevin de l'Action sociale de Charleroi et président du CPAS

9h30 Le projet de charte des autorités francophones à l'égard des associations

par Marie Arena, ministre-présidente de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

9h45 Exposé introductif : regards croisés sur les pratiques associatives locales

par Michaël Van Cutsem, directeur de recherche à l'Institut Destrée

10h15 Table-ronde n°1 : 1001 bonnes raisons de soutenir la vie associative au plan local

- Stéphanie Ardu, coordinatrice du Centre culturel Barricade
- Olivier Leblanc, Fédération des Centres de Jeunes en Milieu populaire
- Baudouin Sangara, président du RSC Ottignies
- Jean-Paul Desimpelaere, coordinateur de l'autre Livre asbl, Namur

Modération : Annie Vanboterdael, directrice générale, Direction générale des Pouvoirs locaux, Ministère de la Région wallonne

11h30 Pause

11h45 Table-ronde n°2 : la coordination locale dans le cadre des politiques sectorielles

- Vincent Giroul, conseiller, Cellule COCOF du Cabinet du ministre Benoît Cerexhe
- Christine Mahy, directrice du Miroir vagabond, Contrat de Pays Ourthe-Salm
- Françoise Rondeau, directrice du Centre régional d'Action interculturelle de la Région du Centre
- Yvon de Valeriola, échevin de l'Environnement de la commune de Seneffe

Modération : Alexandre Maître, directeur du département Etudes – Affaires générales à l'Union des Villes et des Communes de Wallonie)

13h00 Déjeuner

14h00 Table-ronde n°3 : la charte associative à l'échelon provincial : les perspectives de quatre "nouveaux" acteurs

- Stéphane Crusnière, chef de Cabinet du gouverneur de la province de Brabant wallon
- Denis Mathen, gouverneur de la province de Namur
- Bernard Caprasse, gouverneur de la Province de Luxembourg
- Serge Hustache, député provincial du Hainaut.

Modération : Bernadette Wynants, chargée de mission au Mouvement ouvrier chrétien

15h15 Pause

15h30 Débat : quels outils d'application de la charte associative aux plans régional et local ?

- Catherine Fonck, ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse du Gouvernement de la Communauté française Wallonie - Bruxelles
- Philippe Fontaine, député wallon, secrétaire du Bureau du Parlement de la Communauté française Wallonie - Bruxelles
- Jean-François Istasse, député wallon, président du Parlement de la Communauté française Wallonie - Bruxelles
- Jean-Marc Nollet, député fédéral

Modération : Donat Carlier, Agence Alter

16h45 Conclusion : les engagements respectifs, leur suivi, leur évaluation

par Philippe Andrienne, président de la Ligue des Familles.

17h00 Clôture suivie d'un cocktail

Bulletin d'inscription

A renvoyer par courriel à
potelle.jean-francois@institut-destrée.eu ou par télécopie
au 32 81 22 64 11 pour le 11 mai au plus tard

Nom

Prénom

Profession

Institution / Association

Adresse

Téléphone

Télécopie

Courriel

Je souhaite participer au colloque *Vers des partenariats durables entre pouvoirs locaux et monde associatif sur l'espace de compétence de la Communauté française Wallonie-Bruxelles*, le 16 mai 2007. Je verse 25 euros sur le compte 350-1006388-35 de l'Institut Destrée, avec la mention 160507.

Date

Signature



Contacts à l'Institut Destrée

- ▶ Jean-François Potelle
conseiller, Pôle Citoyenneté de l'Institut Destrée
- ▶ Michaël Van Cutsem
directeur de recherche, Pôle Prospective de l'Institut Destrée

9/1, avenue Louis Huart
B – 5000 Namur – Wallonie
Téléphone : + 32 81 23 43 94
Télécopie : + 32 81 22 64 11
potelle.jean-francois@institut-destrée.eu
vancutsem.michael@institut-destrée.eu

